



Fiche technique

Profil des

Adoucissant concentré désinfectant et parfumé

Adoucissant liquide désinfectant pour tous textiles y compris lainages et couleurs, de part sa forte concentration. Agréablement parfumé. S'utilise principalement en blanchisserie industrielle, hospitalière et collectivité, en eaux douces et dures avec des doseurs automatiques. Améliore l'essorage, le séchage, le repassage et le calandrage du linge. Bactéricide selon la norme EN 1276 (5 min à 20°C, en conditions de propreté à 0,5%).

Mode d'emploi

S'utilise au dernier rinçage

Dose : de 5 à 10 g/kg de linge sec.

Pour les tissus éponge et la laine : doubler les doses.

Désinfection : 10 g/Kg de linge sec.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L, bidon de 20 L.

Données techniques

- Aspect : liquide violet laiteux

- pH : 2,5 - 3,5

- Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. *Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

Stockage

Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé et à l'abri de températures extrêmes.

Sécurité selon FDS

Irritation cutanée, Catégorie 2.

Irritation oculaire, Catégorie 2.

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : chlorure de didecyl diméthyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 12,50 g/kg, propane-2-ol, CAS : 67-63-0, 5 g/kg.

Date limite d'utilisation optimale :

24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

15-01-2018 Ind. 8 ■



EYREIN
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - 05 55 27 65 27 - Fax 05 55 27 66 08
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com